



Ancienne école Jules Ferry ©géoportail

Réactiver le site en musique

Melle (79)



Délaissés depuis une dizaine d'année, les anciens locaux de l'école Jules Ferry reprennent vie et font peau neuve pour accueillir une école de musique et des salles associatives.

L'école Jules Ferry : un site, plusieurs bâtiments

L'ancienne école est construite sur un coteau dans le centre historique de Melle. La déclivité du terrain permet de diviser facilement le site en entités distinctes et autonomes. Le long de la route se trouve une haute bâtisse qui comprend les anciens logements de fonction. En contrebas, le long de la cour, se trouve le bâtiment-classes. Les accès sont indépendants.

La CC du Mellois-en-Poitou acquiert en 2019 le site de l'ancienne école, appartenant à la ville de Melle, inoccupé depuis une dizaine d'année. Dans le cadre d'une démarche de soutien de la CC aux associations reconnues d'intérêt communautaire, le bâtiment-classes est identifié comme un local propice à leur accueil. À ce titre, l'école de musique du Pays Mellois (Empm), ainsi que l'association Éclas 79 (formation à la langue française) s'installent dans les locaux fraîchement rénovés par la CC : toiture, menuiseries, isolation, système de chauffage, etc.

Mémento

- Commune : Melle (79)
- MOA : CC Mellois-en-Poitou
- Maîtrise d'oeuvre interne + certains travaux réalisés en régie.
- Type de réalisation : école de musique du Pays Mellois + salles associatives pour Éclas 79.
- Ouverture : 2020
- Coût total rénovation : 200 000 €
- SDP : 570 m²



Vue sur l'école de musique depuis la cour ©CAUE79



Vue sur les anciens logements de fonction ©CAUE79

La grande bâtisse sur rue, inoccupée depuis plus de 20 ans, est laissée en l'état et sert de stockage aux archives de la CC. En 2025, la ville de Melle récupère ce bâtiment pour y créer des logements à vocation sociale, en partenariat avec l'association Horizon (cf. *fiche Réhabiliter pour du logement*).

Fonctionnement du site

Jusqu'alors, l'Empm ne disposait pas de locaux dédiés. La disponibilité de l'ancienne école Jules Ferry semble être une belle opportunité. En effet, l'école est située en cœur de bourg et les anciennes classes permettent facilement d'accueillir de nouveaux usages. Ainsi, en 2019, une convention est signée entre la CC Mellois-en-Poitou et les associations Éclat 79 et l'Empm, pour l'occupation des locaux.

La CC s'engage à héberger les deux structures, lesquelles devront prendre en charge les frais de fluides pour leurs locaux respectifs, environ 320 m² pour l'Empm et 250 m² pour Éclat 79. L'aménagement des locaux s'est fait en concertation entre les services de la CC et les futurs usagers. Les espaces nouveaux ont pu tirer parti des dispositions existantes avec, par exemple, l'installation des instruments bruyants dans une salle à l'écart des classes, qui a été aménagée à la place des anciens sanitaires.

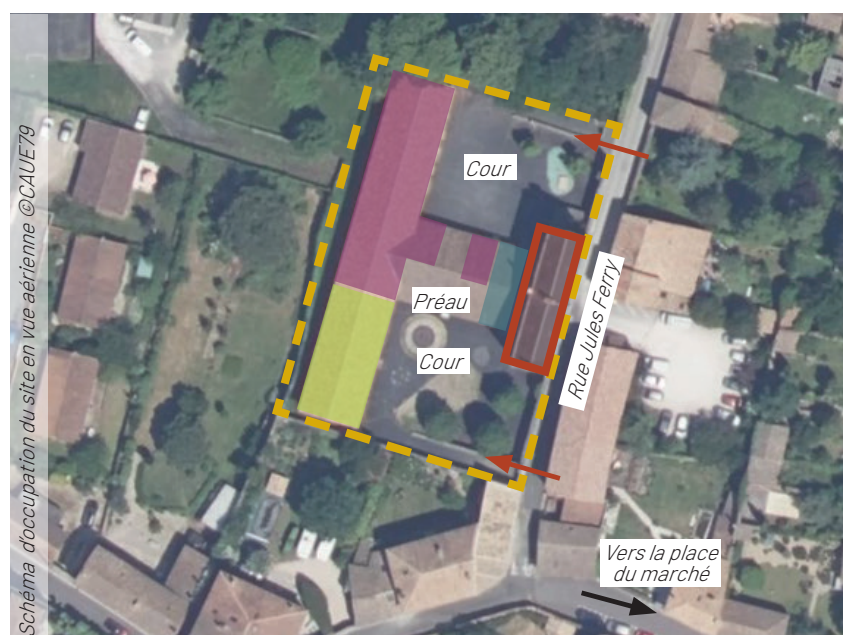
À ce jour, le site dépend donc de deux propriétaires fonciers distincts : la commune et la CC. Néanmoins, la vision à long terme pour le site cherche à entretenir davantage de connexions entre les différents programmes. Ainsi, une salle associative est prévue dans le bâtiment-logements, géré par Horizon, face à l'accueil de l'Empm. La cour permettra aux résidents des futurs appartements sociaux de bénéficier d'un espace extérieur. De plus, la CC participe au financement de l'aménagement d'accessibilité du site, en partenariat avec l'association Horizon, ainsi qu'à la construction d'une plateforme élévatrice.



Une salle de l'école de musique ©CC Mellois-en-Poitou

Les + du projet

- **Rénovation d'un patrimoine communal**
- **Un site divisé en 2 lots distincts, gérés et occupés par différents acteurs**
- **Équipement favorisant le lien social**
- **Aménagement de locaux performants et adaptés aux pratiques musicales**
- **Dynamique du territoire (action hors les murs)**



Légende :

- 2019 : achat du site à la ville de Melle par la CC Mellois-en-Poitou.
- 2025 : revente du bâtiment à la ville de Melle (cf. *fiche Réhabiliter pour du logement*)
- ➔ Accès

Locaux aménagés par la C.C. en 2020 :

- Association Éclat 79
- École de musique du Pays Mellois
- Chauffage collectif

Pour aller plus loin

L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr

Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28